



C . R . I . T .  
e a 3 2 2 4

## Séminaire «Langage et silence»

La séance aura lieu le  
Mercredi 29 mai 2013  
à 14h30 en salle de séminaire  
(entrée C2, 1<sup>er</sup> étage, couloir de gauche, porte du fond)

Michèle BIGET-MAINFROY – (Université de Tours) : « Musique, silence et ellipse: les rencontres de l'écriture littéraire et de l'écriture musicale à la fin du XIXe et au début du XXe »

Problème intemporel : comment exprimer le silence avec des notes de musique ? Peut-on tenter une typologie de différents silences ? (simple respiration, dramatisation d'un texte lyrique, tendance au style fragmentaire, événement structurant une partition). A un moment précis de notre histoire européenne, lorsque s'éteint le romantisme, la musique aspire à des sonorités étouffées et évite le développement inutile (donc l'extension dans la durée) comme les intentions expressives appuyées. On procédera par études de cas, en s'aidant de textes français et allemands mis en musique entre 1880 et 1910. La connivence Verlaine/Fauré. Maeterlinck revisité par Debussy, Fauré et Schönberg. *Pelléas et Mélisande* ou le contraire d'un opéra ? Les choix littéraires de Mahler et de Berg : la réputation iconoclaste faite à une musique viennoise en cheville avec l'esthétique expressionniste doit se nuancer. Nietzsche et Rückert (chez Mahler), Stefan George (pour Schönberg), Mombert, Hebbel ou Altenberg (chez Berg) peuvent être mis en notes dans la discrétion. Si cette esthétique de la retenue se vérifie aisément dans un répertoire chanté, porteur de textes intelligibles, l'évolution des répertoires purement instrumentaux confirme l'attrance de cette génération pour une expression aux confins du silence, comme si le son était absorbé dans un étouffoir.

**Michèle Biget** est professeur en musicologie à l'université François Rabelais. Ancien maître de conférences à l'université de Haute-Normandie; ancienne chargée de séminaire à l'Ecole Polytechnique. A été responsable de 1995 à 2000 de la formation doctorale en musicologie (université de Tours, Ecole Normale Supérieure, Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes) et de 2009 à 2012, du master de recherche en musicologie (université de Tours). Ses axes de recherche sont 1) les relations entre la musique et l'histoire des idées au XVIIIe 2) les problèmes d'écriture musicale et d'esthétique à l'époque romantique 3) le répertoire pour piano 4) les conditions de la création musicale à l'époque moderne et contemporaine. Elle s'intéresse présentement à des questions d'histoire sociale de la musique et au discours sur la musique, qu'il émane de gens de lettres, de philosophes, de critiques d'art ou de simples mélomanes.

**François CAM** (Université de Franche-Comté) – La loi du silence en musique

Lors de la performance sonore et/ou visuelle, mimésis et rhétorique se suspendent au moment de la clause : un silence se fait, prospectif ou rétrospectif, qui fait renaître le désir. La résistance de tout notre être qui se faisait pendant la lecture silencieuse aux voix sourdes et concomitantes se libère dans un geste précis et sûr qui en appelle d'autres. Cette communication propose de faire apparaître au travers de quelques clauses remarquables les limites de cet arrêt, sa loi.

**François CAM** prépare un Doctorat sur le *mélôs* dans la musique grecque antique. Il enseigne l'histoire de la musique à l'Université de Franche-Comté et intervient aux côtés de Philippe Brunet dans l'atelier chœur et théâtre antique Démodocos en Sorbonne